

L'Echo de Joigny

REVUE DE L'ASSOCIATION CULTURELLE ET D'ÉTUDES DE JOIGNY



- Editorial Bureau L'origine du comté de Joigny Le Sépulcre de Saint-Jean Une cour des miracles à Joigny Une querelle entre les habitants de Villiers-sur-Tholon Henri Bonnerot, député-maire de Joigny Histoire de Joigny pendant l'invasion de 1870
- L'inauguration du monument aux morts de la bataille d'Esonn Un contrat de sonneur de cloche de Neuilly
- Discours des prix de Cézy en 1939 Rapport moral
- Rapport d'activité 2000 Liste des annonceurs, des sociétés savantes, des sociétaires



CAISSE D'EPARGNE
DE BOURGOGNE

**NOS AGENCES A VOTRE SERVICE
A JOIGNY**

Rue Gabriel Cortel ☎ 03.86.19.30.30
1, avenue Gambetta ☎ 03.86.92.02.70



GROUPAMA

1^{re} MUTUELLE D'ASSURANCE

Laurent HONIAT et son équipe sont à votre écoute
19, avenue Gambetta à JOIGNY

☎ 03 86 62 17 54



03 86 62 47 87

LE RESTAURANT DU MOULIN
vous propose sa cuisine traditionnelle

EN SEMAINE: Ses menus à 75F et 125F - Son plat du jour à 50F
LE WEEK-END: Ses menus à 125F et 160F

TERRASSE AU BORD DE L'EAU

89300 PAROY -SUR- THOLON (4km de Joigny)
Tél. 03.86.91.00.63 (Fermé Lundi soir et Mardi)

EDITORIAL

Finalement ce sera un bon numéro et qui fera date peut-être.

Pourtant au début de cette année, Pierre Borderieux, responsable des publications, et moi-même nous nous étions fait un peu de souci devant le peu d'empressement à nous fournir des articles.

Il y avait les fidèles, en tête bien sûr Eliane Robineau et Madeleine Boissy, Xavier François-Leclanché, qui prend l'habitude de nous confier une communication par an (Merci!), et moi-même qui n'avais pas encore commencé ma rédaction et à peine mes recherches. C'était bien maigre.

Appel a donc été fait à des amis extérieurs et parmi eux, Etienne Meunier, peut-être le seul médiéviste icaunais, qui ait bien voulu au pied levé répondre favorablement. Il est vrai que ses recherches étaient déjà faites et que seule une présentation spécifique pour notre publication restait à réaliser. Il me faut le remercier sincèrement pour sa disponibilité et sa collaboration spontanée. Il est passionné par son sujet et particulièrement par ce qui concerne Joigny, pour lequel il a fait des découvertes intéressantes, qui, certainement, étonneront plus d'un lecteur.

Eliane Robineau a étudié la «mise au tombeau» de Saint-Jean, que nous devons indirectement à Marguerite de Silly, épouse de Philippe-Emmanuel de Gondi; elle possédait Folleville d'où vient ce magnifique sépulcre.

Madeleine Boissy nous fait revivre la «Cour des Miracles» de Joigny, dont une mémorable explosion, vieille de 20 ans déjà, nous a privé.

Xavier François-Leclanché nous fait part d'une nouvelle anecdote à propos de son village, Villiers-sur-Tholon.

Louis Cordier nous a procuré le texte du discours de la distribution des prix de 1939 fait par M. Fillot. Sa teneur nous rappellera l'histoire de Cézy et, avec la solennité de ces événements sous la IIIème République, l'érudition de certains de ses édiles.

Un des «vieux papiers» concernant Neuilly fera revivre la mémoire de Mademoiselle Cochard à qui nous le devons.

Poursuivant mon étude des grands maires de Joigny, je présente un portrait d'Henri Bonnerot, premier maire de la IIIème République.

Mes recherches concernant cette période m'ayant amené à consulter le «Journal de Joigny» (grâce à Monsieur Berger, merci), j'y ai trouvé une intéressante étude de «l'invasion prussienne» de 1870, faite par E. Bérillon. Il m'a semblé qu'il fallait la publier, de même que le compte-rendu de l'inauguration du monument aux morts de la bataille d'Eson, car je suis persuadé que beaucoup de nos concitoyens ignorent cette triste période de notre histoire locale pourtant très proche de nous.

Nous terminerons bien sûr ce numéro par la relation de la vie de notre association et la liste de nos sociétaires afin de resserrer les liens entre nous.

Bernard Fleury.

BUREAU 2001 DE L'ACEJ

Président d'honneur :	Gervais Macaisne
Président :	Bernard Fleury
Vice-Présidents :	Eliane Robineau
Secrétaire :	Pierre Borderieux
Secrétaire adjointe :	Madeleine Boissy
Trésorière :	Renée Bertiaux
Trésorière adjointe :	Michelle Cassemiche
Archiviste :	Raymonde Dejean
Audiovisuel :	Solange Moulin
Voyages :	Pierre Delattre
	Pierre Valet
	Jean-Pierre Deligand

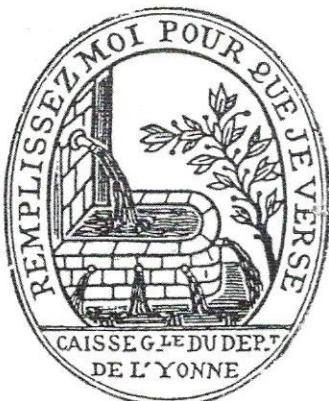
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Bureau et :

Ginette Barde, Suzanne Breuillet, Maryse Cordier, Jean-Luc Dauphin,
Mauricette Gautrin, Pierre Leboeuf, Père André Merlange,
Colette Nicolas-Delabarre, Marcel Renaud, Georges Napoli, Jean-Pierre
Reynord.

ONT COLLABORE A CE NUMERO

Madeleine Boissy, Eliane Robineau, Xavier François-Leclanché,
Etienne Meunier, Jean-Pierre Deligand et Bernard Fleury



COTISATION 2002 : 20 Euros

à adresser à Madame la trésorière
6 Place du Général Valet
89300 JOIGNY

Permanence du lundi au vendredi de
14 h à 18 h

Tél.: 03.86.62.28.00

L'ORIGINE DU COMTE DE JOIGNY

Par E. MEUNIER

Pourquoi s'intéresser à Joigny et plus spécialement à la vérité bien affirmée de l'origine de son comté par tous les historiens locaux ?

Nous avons un réel attachement à Joigny. Cette ville est belle. Quel visiteur ne serait pas séduit par elle ? Sa relative torpeur séculaire la dote d'un charme supplémentaire. Pour notre part des liens de sang aiguillonnent notre curiosité. Nos aïeux Jacques Salmon (° 1619), échevin en 1644 et exempt des Gardes du Corps du jeune Louis XIV, et le tanneur Etienne Picard (1696-1778) contribuent fortement à cet intérêt. Toutefois ce ne sont pas eux qui nous conduisent à sonder la période médiévale.

En 1981 nous avons achevé un mémoire de maîtrise de Droit Privé portant sur le bailliage de Sens de 1194 à 1477¹. Par nécessité, son introduction évoquait la situation de nos régions au XII^e siècle. En reprenant à notre compte les éléments admis par l'historiographie, nous en avons ressenti les faiblesses. Dès lors, nous avons choisi de réexaminer la situation médiévale sénonaise, proposant à la Société archéologique de Sens (SAS) l'édition d'un premier et volumineux manuscrit établi de 1981 à 1983. Elle l'a renvoyé à plus tard, préférant commencer par bénéficier d'exposés tirés de ce travail. Treize conférences ont été majoritairement confiées à la SAS. Les derniers résumés viennent à peine d'être édités².

Parallèlement, remarquant notre intérêt pour l'époque médiévale, la SAS nous a demandé en 1987 de la représenter au colloque d'Auxerre commémorant le millénaire de l'élection et du couronnement d'Hugues Capet³.

¹ Etienne Meunier. *Le bailliage de Sens, 1194 à 1477*. Faco, Paris, 1981, 284 p. et XXIV p.

² Etienne Meunier. *La frontière entre le domaine royal sénonais et la Champagne*. SAS, fascicule 28, 1985 (1987), p.28 à 38 ; *Le patrimoine royal immobilier dans le Sénonais au Moyen-Age*. SAS, fasc. 29, 1986 (1988), p.11 à 13 ; *La gestion du domaine royal sénonais au Moyen-Age*. SAS, fasc. 30, 1987-1988 (1990), p.17 à 20 ; *La vassalité royale sénonaise*. SAS, fasc. 30, 1987-1988 (1990), p.21 et 22 ; *Les vicomtes de Sens, reconstitution d'un lignage noble médiéval*. CSGY n°2, 1984, p.56 à 61 ; *Apogée et déclin des vicomtes de Sens au Moyen-Age*. Actes du 56^e congrès de l'association bourguignonne des sociétés savantes. Les amis du Vieux Villeneuve, 1985 (1986), p.52 à 58 ; *Le patrimoine des vicomtes de Sens au Moyen-Age*. SAS, fasc. 31, 1989 (1990), p.11 à 13 ; *Les grands propriétaires du domaine royal sénonais*. SAS, fasc. 34, 1991 (1992), p.3 à 5 ; *Les chevaliers du domaine royal sénonais au Moyen-Age*. SAS, fasc. 35, 1992 (1993), p.21 à 24 ; *Les seigneurs du domaine royal sénonais au Moyen-Age*. SAS, fasc. 36, 1993 (1997), p.13 et 14 ; *Les habitants de Sens au Moyen-Age (XII^e-début XIV^e siècle)*. SAS, tome II, 1994 (2000), p.23 à 37 ; *Les Sénonais au service du Roi*. SAS, tome II, 1995 (2000), p.39 à 46 ; *L'urbanisme à Sens au Moyen-Age*. SAS, tome II, 1996 (2000), p.47 à 55.

³ Etienne Meunier. *Le Sénonais au temps du changement dynastique*. BSSY, tome 119, 1987 (1988), p.19 à 38.

Cette commande nous a attiré vers une époque bien antérieure à celle de nos investigations initiales. Elle nous a permis d'affirmer nos doutes sur l'historiographie admise : le comté de Joigny n'existe pas en 1042 et apparaît entre 1055 et 1080.

Peu de temps après, la Société généalogique de l'Yonne a organisé en 1990 un colloque traitant de l'histoire du comté de Joigny⁴. Elle voulait présenter les apports de chercheurs rarement domiciliés dans l'Yonne. Edouard de Saint Phalle choisit d'exposer l'état des connaissances généalogiques sur la première famille comtale de Joigny⁵. Cette mise à jour était permise par des publications récentes, dont celle de Newman sur les sires de Nesles-en-Picardie⁶. Dès la préparation de ce colloque, nous avons invité à la plus grande prudence sur l'origine du lignage, compte tenu des incohérences relevées dans notre étude de 1987. Leur solution devait nécessairement passer par l'exploration de fonds étrangers aux pays de l'Yonne. Considérant l'état de nos recherches en direction de l'ouest (Gâtinais) et du midi (Bourgogne), nous n'avons pas voulu hasarder de conclusions définitives⁷.

En 1992 notre exposé généalogique sur les vicomtes de Joigny a permis d'insister sur leur présence importante sur le rebord oriental du Sénonais, autour de Rigny-le-Ferron⁸.

Depuis lors, profitant de nos séjours professionnels à Orléans (1990-1995), et de l'accès à de nouveaux fonds, nous pensons avoir résolu la question des circonstances de l'origine du comté de Joigny et de la suzeraineté champenoise sur le comté.

Constatant l'achèvement de la publication sécuritaire du résumé de nos exposés par la SAS en cette année 2001, nous reprenons la réalisation de l'ouvrage initialement envisagé sur le Sénonais médiéval. Dans le même temps, voyant qu'au gré de nos rencontres et de nos exposés sur le Moyen-Age, nous avons livré plus que de raison une partie de nos conclusions, nous avons choisi d'en présenter l'écheveau dans le corps d'un article consacré à l'histoire des Sièges, pour le compte de l'APVV en 2001⁹.

⁴ *Autour du comté de Joigny, XI^e- XVIII^e siècles. Actes du colloque de Joigny, 9-10 juin 1990.* CSGY n°7 (1991).

⁵ Edouard de Saint-Phalle. *La première dynastie des comtes de Joigny (1055-1338)*. CSGY, n°7 (1991), p.60 à 91.

⁶ William Mendel Newman. *Les seigneurs de Nesles-en-Picardie : XII^e-XIII^e siècles*. Tome II, Paris, 1971.

⁷ Etienne Meunier. *L'entourage des comtes de Joigny entre 1080 et 1184*. CSGY, n°7, 1991, p.92 à 108.

⁸ Etienne Meunier. *Les vicomtes de Joigny, seigneurs de Rigny-le-Ferron, de 1080 à 1309*. CSGY, n°8, 1992 (1993), p.47 à 53.

⁹ Etienne Meunier. *Notes pour servir à l'histoire des Sièges*. Au courant de la Vanne. Les amis du patrimoine de la vallée de la Vanne, n°3, 2001 à paraître.

Sur ces entre-faits, monsieur Fleury nous a proposé d'exposer ces recherches joiviniennes. Que les lecteurs prennent en bonne part cette invitation à renouveler la connaissance de leur histoire médiévale.

I : L'ETAT DE L'ART :

En 1857, de La Chesnaye des Bois indique qu'Etienne de Vaux, auteur de la Maison de Joinville, a épousé Marie ou Manfrède, fille unique d'un comte Fromond III de Sens¹⁰. Les auteurs icaunais perpétuent cette affirmation : en 1862 le chanoine Carlier¹¹(°1800 † 1893), dont la mère décède à Joigny en 1832¹² dans son histoire des comtes de Joigny reprend ce canevas¹³. Les auteurs icaunais reprennent cette affirmation : Ambroise Challe en 1882¹⁴, etc.... Aucun ne vérifie la filiation. Tout au plus hésite-t-on à faire de Renard le Petit Vieux, de Fromond II ou d'un improbable Fromond III le beau-père à héritage ; et d'un Etienne de Vaux ou Geoffroy de Joinville l'heureux gendre. La filiation mythique continue son chemin jusqu'à nos jours : Frédéric Bitton en 1943¹⁵, P. Megnien et M. Vuillaume en 1970¹⁶. La profusion des citations, qui n'est que le reflet de l'envolée des publications historiques, dispense les nouveaux auteurs de vérifier leurs sources.

Depuis le deuxième tiers du XX^o siècle une nouvelle catégorie d'auteurs s'active : les universitaires. Opérant à partir de régions étrangères aux pays de l'Yonne, ils traitent nos contrées de manière périphérique pour conforter des démonstrations concernant leurs lointaines provinces. Ainsi en est-il de la Champagne de Michel Bur¹⁷ et de la Bourgogne de Jean Richard¹⁸.

¹⁰ De la Chenaye des Bois et Badier. *Dictionnaire de la noblesse*. Tome XI, Paris 1857 (réed.1980), p.88 et 91 .

¹¹ Jacques Adolphe Carlier, né le 2 avril 1800 à Champigny (Yonne), décédé le 28 avril 1893.

¹² Marie Anne Charlotte Faguet, née le 14 février 1770 à Canteloup (Calvados), décédée le 13 août 1832 à Joigny. Elle vit à Joigny depuis 1820. Elle épouse le 29 mai 1793 à Champigny (Yonne) Pierre Carlier, né vers 1751 à Voulpaix (Aisne), décédé le 19 octobre 1799 à Champigny.

¹³ Carlier. *Notice sur les comtes de Joigny*. BSSY, tome 16, 1862, p.104-126 et BSAS, tome 8, 1863,p.309 à 329.

¹⁴ A.Challe. *Histoire de la ville et du comté de Joigny*. BSSY, 36^o vol., 1882, p.207 à 315.

¹⁵ Frédéric Bitton. *Histoire de la ville de Sens*. Paris, 1943, p.26.

¹⁶ P.Megnien et M. Vuillaume. *Joigny* (89). Colmar, 1970, p.58.

¹⁷ Michel Bur. *La formation du comté de Champagne v.950- v.1150*. Mémoires des annales de l'Est n° 54. Nancy, 1977, p.145.

¹⁸ Jean Richard. *Les pays de l'Yonne au Moyen-Age, destins communs et divergences*. Bulletin de la société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, n°11, 1994, p.4. Ce nouvel état de ses réflexions est inspiré des conclusions de l'étude d'Edouard de Saint-Phalle énoncées lors du colloque de Joigny de 1991 auquel il avait lui-même participé. Antérieurement, il avait suivi diverses autres hypothèses.

L'Auxerrois d'Yves Sassier, rédigé dans un contexte particulier, a eu le courage de tenter des remises en causes et la prudence de ne pas aborder le voisinage¹⁹. En somme les travaux lointains ne provoquent pas le réexamen de l'histoire sénonnaise.

Cette vulgate nous a alimenté en 1981. La force de l'écrit primant, d'autres continueront à le faire. Nos doutes et prudentes ouvertures géographiques de 1987 et 1990 n'ont eu aucun écho. Il faut à présent communiquer le résultat des investigations qui mettent en cause des régions étrangères aux pays de l'Yonne. Hors cette clé méthodologique nous utilisons une matière recensée et connue. Nous n'avons pas eu la chance d'exhumer des documents cachés. La mise en rapport des chartes et des chroniques sous l'angle sénonaïs, la réhabilitation d'une généalogie restituent un contexte inédit.

II : LE COMTE DU GATINAIS

Comme pressenti en 1987, l'origine du comté de Joigny se trouve à son couchant.

Le comté du Gâtinais s'interpose entre celui de Sens et celui d'Orléans, tirant son unité de la vallée du Loing. La disparition des archives d'Orléans par accident et par lâcheté en 1940 nous prive de l'essentiel des fonds. Mais heureusement l'histoire de ce comté a donné lieu à de nombreuses et violentes polémiques entre érudits, et de ce fait livré et sauvé de précieux matériaux²⁰.

La généalogie des comtes provoque une première difficulté ; l'étendue et l'antiquité des droits des comtes d'Anjou sur le comté du Gâtinais en est une seconde.

Le lignage comtal disparaît au décès du comte Aubry le Tors peu après 1028. Son demi-frère utérin, le Percheron Geoffroy Ferréol, hérite de lui. La fortune grandissante de la famille de ce dernier la hissera à la tête du comté d'Anjou en 1060, et du royaume d'Angleterre en 1154. A la fin du XII^e siècle elle lui vaut une glorification de la part de biographes zélés. Conscients de ce mouvement ascendant, certains historiens locaux ont interpellé leurs collègues sur la substance des droits originels. Les comtes autonomes du Gâtinais étaient-ils ou non les vassaux des plus anciens comtes d'Anjou ? Le combat cesse avec la guerre de 1914. Ciment du régime, cette boucherie humaine ruine durablement les sociétés d'histoire locale.

¹⁹ Yves Sassier, *Recherches sur le pouvoir comtal en Auxerrois du X^e au début du XIII^e siècle*, Cahiers d'archéologie et d'histoire n°5. Auxerre-Paris, 1980.

²⁰ J.Devaux, *Etude chronologique sur les comtes de Gâtinais*, Société d'histoire et d'archéologie du Gâtinais, tome III, Fontainebleau, 1885, p.55 à 83 ; *Origines Gâtinaises*, SHA Gâtinais, tome X, Fontainebleau, 1892, p.241 à 260 . Maurice Prou, *L'acquisition du Gâtinais par Philippe I^{er}*, SHA Gâtinais, tome XVI, Fontainebleau, 1898, p.177 à 190. C.Ballu, *De la suzeraineté des comtes d'Anjou sur le Gâtinais*, SHA Gâtinais, tome VIII, Fontainebleau, 1890, p.157 à 182.

Retenant ce dossier inachevé nous suggérons le fait suivant :

A la mort du dernier comte autonome, tous ses héritiers ont été appelés à l'héritage : ceux de la lignée maternelle (les Percherons futurs comtes d'Anjou) et ceux de la lignée paternelle (que nous commencerons par nommer « X »). La voie romaine de Sens à Orléans sert de ligne de partage. Les premiers s'adjugent le Bas-Gâtinais. Longtemps après que le lignage ait gagné l'Anjou et abandonné le Bas-Gâtinais, le roi installe un vicomte à Château-Landon²¹. Il en fera autant sur le domaine repris aux « X » avec un vicomte logé au Fessard²². Ainsi s'explique la présence de deux vicomtes dans le Gâtinais. Cette particularité aurait pu susciter un approfondissement radical des cadres institutionnels gâtinais.

III: L'ECHEC DES COMTES DE SENS

Les comtes de Sens partagent les orientations politiques de l'aristocratie de l'est du royaume depuis le milieu du X^e siècle. Ils se sont rapprochés des rois Lothaire et Louis V. Ils ont pu être tentés de suivre Charles de Lorraine en 987. La surprenante défaite du champion de la légitimité carolingienne ne réconcilie pas cette aristocratie avec Hugues-Capet en 991, ni avec son fils Robert-le-Pieux.

L'ouverture de la succession du duc de Bourgogne permet à ce groupe de se reconstituer en 1002. Si son candidat Otte-Guillaume préfère se retirer en 1005, la lutte se poursuit néanmoins sous le commandement de l'évêque de Langres Brunon de Roucy. A la mort de ce dernier en 1015, le roi en profite pour écraser ses derniers adversaires. Il s'empare par surprise de Sens dont le comte Renard va se réfugier auprès du comte de Blois, beau-fils du roi. Moyennant une substantielle commission (la donation de Montereau), le comte de Blois négocie auprès du roi le retour de Renard à Sens.

Au-delà de ces chapitres civils, les comtes de Sens échouent constamment à prendre le contrôle de l'archevêché. Depuis la nomination d'Anstase, ce droit tenu par le roi les oppose à Seguin et à Liéry. La Couronne prend garde de ne pas laisser un archevêché consécrateur aux mains d'un lignage indépendant et hostile.

Le comté de Sens commence à s'effriter territorialement. Il a perdu Bray et Saint-Florentin bien avant la soustraction de Montereau en 1015.

²¹ J.Devaux. *Origines Gâtinaises (suite et fin)*, SHA Gâtinais, tome XIV, Fontainebleau, 1896, p.299. La première mention du vicomte Foulques ne date que de 1112.

²² —21- La première mention d'Adeline, dite vicomtesse du Fessard, date du mois de juin 1129 (*op.cit.*, p.308, note 1).

IV : L'ARCHEVEQUE GILDUIN :

En 1032 Gilduin est nommé à l'archevêché de Sens. Il a du être clerc de la chapelle royale. De ce fait il appartient aux familles aristocratiques proches du roi admises à le servir au plus près de sa personne, en attendant de tenir de lui des évêchés. Cette indication est capitale. L'installation de Gilduin conserve tous les traits de ses devancières : maîtrise royale du processus et candidats issus de familles fidèles aux Capétiens.

Le prénom Gilduin renvoie au cours angevin de la Loire et à la Bretagne²³. Pour autant, nous ne croyons pas à ce jour à son appartenance agnatique à l'aristocratie de ces pays là. L'emprunt du prénom peut lui venir d'une voie maternelle. Sa famille paternelle peut être installée en Picardie, contrée fidèle aux Capétiens.

La mise en place de la gestion prévôtale²⁴ et la course à la constitution de principautés territoriales par l'union de comtés ont marginalisé la noblesse durant une trentaine d'années. A la mort de Robert II en 1031, l'aristocratie du royaume se révolte contre son fils Henri Ier, personnage qui tire de son caractère effacé la force des faibles : la constance dans l'effort. En mourant en 1032, la reine-mère qui se croit un destin politique veut avantagez son fils cadet et nuire à son aîné. Elle livre Sens à la rébellion. Le comte de Blois s'assure de la cité et y installe Mainard, candidat de la population. Gilduin n'arrive pas à entrer à Sens.

L'antagonisme entre Blésiens et Angevins trouverait à s'exercer une nouvelle fois. Le comte de Blois s'assure un rapprochement décisif entre ses domaines ligériens (notamment le comté de Sancerre) et ses récents héritages champenois. L'accroissement considérable de sa puissance inquiète tout autant le roi que le comte d'Anjou.

Aussitôt, le comte d'Anjou Foulques-Nerra tente de déloger le comte de Blois de la cité de Sens. Beau-frère de Geoffroy-Férréol, détenteur du Bas Gâtinais et co-héritier du comte Aubry-le-Tors, il installe son camp à Mâlay et échoue. L'année suivante, Henri Ier s'installe à Chalecy (Gron) et tente vainement une attaque²⁵.

²³ Nous avons donné deux listes de porteurs du rare prénom Gilduin (*Le Sénonais...*, p.28 et 29; *Les vicomtes de Joigny...*, p.47, note 5). Nous ajouterons encore Gilduin, abbé de Saint-Victor de Paris depuis 1113, ultime confesseur du roi Louis VI (Suger, *vie de Louis VI le Gros*, éditée et traduite par Henri Waquet, Paris, 1964, p.283), toujours en vie en 1148 (Jacques Boussard, *nouvelle histoire de Paris de la fin du siècle de 885-886 à la mort de Philippe Auguste*. Paris, 1976, p.222) ; Gilduin moine de la Sauve-Majeur près de Bordeaux, fils d'Herbert, oncle de Gui fils de Maubert avant 1081. Cet Herbert est peut être prévôt d'Orléans en 1067. Ce Gilduin appartient apparemment à la domesticité royale. Il a donné cinq arpents et demi de vigne à Saint-Jean-sur-Bionne, un four à Orléans au bourg Saint-Aignan et une terre à Villaine devant le château du Puiset (Maurice Prou. *Recueil des actes de Philippe Ier roi de France (1059-1108)*. Paris, 1908).

²⁴ Odorannus de Sens, *Opuscula omnia*. Textes édités, traduits et annotés par Robert-Henri Bautier et Monique Gilles. Paris, 1972, p.103. L'existence du prévôt Parage, du vivant d'Hugues, fils aîné du roi Robert II, se situe nécessairement entre 1007 (année de la naissance d'Hugues) et le 17 septembre 1025 (date de son décès). Le terminus ad quem peut même être ramené à l'année 1010, année de l'élévation à l'épiscopat de Thierry, clerc de la chapelle royale, à l'évêché d'Orléans.

²⁵ *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, dite de Clarius*. Texte édité, traduit et annoté par Robert Henri Bautier et Monique Gilles. Paris, 1979, p.118.

Finalement le comte de Blois décide d'entreprendre la conquête de la couronne impériale. Pour libérer ses arrières, il restitue Sens au roi en 1034 avant de quitter la France ²⁶. Il trouve la mort dès le premier engagement en Lorraine en 1037. Sens regagne le giron royal et Gilduin est accueilli en ville. Son compétiteur Mainard est opportunément transféré à l'évêché de Troyes. L'archevêque trouve un modus vivendi avec le comte Renard.

La mort de Robert le Pieux met fin à la pratique du népotisme familial et libère la voie de la réforme intérieure de l'Eglise. Rome intervient directement pour arrêter les dévolutions familiales aux trônes épiscopaux. Un concile destitue Gilduin en 1050 ²⁷. La fonction d'archevêque ne dispense pas les prélats de devoir justifier de l'accomplissement de leurs devoirs. Gilduin espère convaincre le Pape de revenir sur sa décision. Il lui faut commencer par intéresser le roi à sa cause. Le prince doit être convaincu par son entourage. A la Cour, le comte de Valois, parent des comtes d'Amiens, joue le rôle de favori. Gilduin attend de lui la clé de son retour. Ce service se monnaye. Gilduin remet ses « *châteaux paternels* » au comte de Valois ²⁸. Personne n'a tenté d'identifier ces châteaux qui livreraient l'ascendance de Gilduin.

Cadet d'une famille picarde, Raoul de Valois († 1074) est bien entendu possessionné au nord-est de Paris. Le rapt rocambolesque d'Adélaïde († 1053) lui livre le comté de Bar-sur-Aube. Malheureusement ses déboires moraux occultent l'attention des historiens et l'étude de son patrimoine reste à entreprendre. Un acte de 1060 montre le comte de Valois suzerain de Chalettes, paroisse que nous situons dans Haut Gâtinais ²⁹. Cette présence éminemment politique n'a éveillé l'attention de quiconque. Pour notre part, nous y voyons la conséquence de la donation de Gilduin : le comte de Valois est devenu le suzerain du Haut-Gâtinais.

Par une autre charte de 1035 l'archevêque Gilduin donne sous la contrainte du roi à l'abbaye de Saint Benoît sur Loire cinq églises situées entre Lorris et Beaune-La-Rolande : *Fleix* (?), Boisseaux, Montbarrois, Mesières et Vieille Maison ³⁰. La contrainte royale établit la dégradation des relations entre Henri Ier et le prélat. La localisation géographique des églises données, à l'ouest du Haut-Gâtinais justifie notre hypothèse de domination de la famille de Gilduin sur la moitié méridionale du comté du Gâtinais.

²⁶ Clarius..., p.119.

²⁷ Clarius..., p.121 et 122, note 5.

²⁸ Clarius..., p.122.

²⁹ Maurice Prou et Alexandre Verdier. *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire*, tome I, 1[°] fascicule. Documents publiées par la SHA du Gâtinais. Paris-Orléans, 1900, p.195 à 197, n°LXXV, 26 janvier 1065 : *cum consensu domini mei Rodulfi comitis ex cuius beneficio habere...ecclesiam...super fluvium Lupae in pago Wastinensi Kaledatam nomine...*

³⁰ -29-, p.192 à 194, n°LXXIV, novembre 1035 : *cum consensu, voluntate et jussione domini Henrici gloriissimi Francorum regis*. Geoffroi, père de l'archevêque Gilduin assiste à l'acte.

Parmi les fidèles de l'archevêque assistent les comtes Galeran et Ivon, les chevaliers Aton (de Courtenay?), Gilduin, Bouchard et Albert. Il est cité les autels de...*Flaico..., Bussedello..., Montebarresio..., Macheriis..., Vetulis Mansionibus...*

Incidentement, parmi les souscripteurs figurent les chevaliers Aton et Gilduin en qui nous voyons les auteurs des lignages de Courtenay et des vicomtes de Joigny. Par ailleurs rien n'indique que les églises seraient sorties de la manse épiscopale. Elles peuvent venir du patrimoine personnel de l'archevêque, ce que semble souligner la présence du père de l'archevêque à l'acte.

L'intercession du comte de Valois ne permet pas à Gilduin de retrouver son trône épiscopal tandis que sa suzeraineté perdure sur le Haut-Gâtinais. Son intérêt accidentel pour cette région est à l'origine de l'abbaye de Rozoy, aux abords de la voie romaine de Sens à Orléans. Sa fille Rose, inconnue de la plupart des généalogistes, en est la première abbesse ³¹.

A la même époque le comte de Sens conserve sa main mise sur le Jovinien. Une charte de 1042 fait de Migennes une composante du comté de Sens : le comté de Joigny n'existe pas encore ³². La présence de la famille de Gilduin à Migennes n'est pas due à un morcellement du comté de Sens à la suite des décès des comtes Renard († 997) et Fromond II († 1012). Raoul Glaber, le judicieux chroniqueur auxerrois, ne cite jamais l'existence d'un comté de Joigny alors qu'il évoque le comte de Sens. Il vit encore en 1046 et réside à la lisière du Jovinien.

V : LA DISPARITION DU COMTE DE SENS :

En 1055 le comte Renard de Sens décède. La chronique assure que le roi reçoit à cette occasion l'ensemble de ses biens. Nous renvoyons à notre exposé de 1987 la question de la présence de l'archevêché parmi ses héritiers politiques et fonciers, et à un article futur l'examen de sa probable descendance. Nous admettrons que le roi Henri († 1060) a recueilli le comté dans la forme subsistant peu après 1015, avec sa tour de Sens, ses châteaux de Joigny et de Château-Renard.

Le Sénonais est totalement isolé du domaine royal. A l'ouest le Haut et le Bas Gâtinais ferment l'accès à la vallée du Loing. Au nord et à l'est la famille de Blois garde Montereau, Bray, Troyes et Saint-Florentin.

³¹ dom Guillaume Morin. *Histoire générale des pays de Gastinois, Sénonois et Hurepois*. Paris, 1630. Fille d'une noble famille de Paris (p.590). On la dit fille de Rodolphe (Raoul ?) et d'Ada (Adèle de Bar-sur-Aube ?) (pp.590 et 591).

³² *Cartulaire général de l'Yonne*, tome I, p.178 à 180, n°XCIII, 1^{er} mars 1042 : *Gaufridus comes...matris meae Adhelaidis...fratrum meorum Gilduini videlicet archiepiscopi Senonensis et Rainardi et fidelium ministorumque nostrorum...In comitatu Senonico et in villa quae vocatur Mitiganna...actum publice Autissiodoro, in monasterio Sancti Juliani.*

Au midi l'Auxerrois traverse de terribles épreuves. Ce comté était entré en possession de Renaud de Nevers. Ce comte va affronter son beau-frère le duc Robert de Bourgogne en faisant le jeu de son autre beau-frère le roi Henri. Mal lui en a prend : il est tué au combat en mai 1040. Depuis lors le duc s'est assuré la docilité de son neveu Guillaume de Nevers († 1100) qui fréquente sa cour en 1043/1044 et en 1052. La faiblesse du jeune comte se solde par le départ de son frère Robert pour l'Anjou où il est établi seigneur de Sablé³³. Il ne contient pas l'émergence d'un baronnage qui se partage le comté d'Auxerre : à Gien et à Donzy ; à Toucy, Saint-Fargeau, Saint-Bris, Bazarnes et Beaulches ; à Seignelay. Les héritiers des chevaliers qui entouraient le comte Landry de Nevers s'opposant à la conquête de la Bourgogne par le roi Robert II³⁴, ont su s'imposer. Les sires de Toucy seront vaincus vers 1160. Les sires de Donzy détruiront la puissance comtale nivernaise en 1199.

En se mariant peu avant 1055 avec Ermengarde future héritière du comté de Tonnerre Guillaume de Nevers peut aspirer à redresser la situation. Il choisit l'entrée en possession du Sénonais par son oncle le roi pour déclencher la guerre avec son autre oncle le duc. En 1057 les Bourguignons brûlent l'église de Saint-Bris où se sont réfugiés les habitants. En 1058 ils assiègent l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre. En 1060 l'évêque d'Auxerre perd le contrôle de son château de Toucy.

Il se peut que ces deux conflits successifs aient permis au baronnage poyaudin d'enfoncer les limites territoriales et de s'adjuger des villages des confins du Jovinien à Saint-Maurice (lignage des Toucy) et à La-Ferté-Loupière (lignage des Donzy) .

De son côté le roi n'entrave plus la féodalisation de son domaine. Philippe I^o veut renouer les liens de la Couronne avec l'aristocratie, altérés par son grand-père Robert I^r († 1031) et son père Henri I^r († 1060). Tout au long de son règne, il instituera des vicomtés dans ses domaines qu'il distribuera aux principales familles de ces régions. Le fils du gardien de la forteresse de Château-Renard du temps du roi Robert s'adjuge Courtenay. Il domine tout le secteur au midi de la voie romaine de Sens à Orléans entre la vallée du Loing (Montargis, Chalette) et celle de l'Yonne (Piffonds, Roussemeau). A Champignelles il est au contact du baronnage poyaudin. Il s'impose à l'archevêque de Sens qui aurait reçu les dépouilles foncières du dernier comte sur la rive gauche de l'Yonne (Saint Julien du Sault, l'Ordon).

³³ Olivier Guillot. *Le comte d'Anjou et son entourage au XI^e siècle*. Tome I. Etude et appendices. Paris, 1972, p.110 et 271.

³⁴ *Cartulaire de l'Yonne*, tome I, p.160, n°XXCIII, 28 juillet 1002. Acte du comte Landry, daté d'Auxerre, en présence de ses fils Dodo et Landry, et de plusieurs chevaliers dont Alwalo (de Seignelay ?) et Itier (de Toucy ?).

VI : L'ANJOU VAUT BIEN LE BAS - GATINAIS :

A l'ouest la principauté constituée par les comtes d'Anjou, menaçant les comtés de Nantes, de Blois et de Poitou, le duché de Normandie et le roi échoit en 1060 aux mains de Geoffroy le Barbu († 1096), jusqu'alors détenteur de Bas-Gâtinais. En huit années il désespère son aristocratie. Son frère cadet Foulques-le-Réchin (°1042 † 1109) le dépossède en 1068 au soulagement de tous.

L'usurpateur a besoin d'une caution royale. Il l'achète en donnant au roi le Bas- Gâtinais en 1068. Que Foulques ait préféré ses nombreux comtés atlantiques et sacrifier une petite terre isolée est logique. Toutefois ses vassaux se font tirer l'oreille. Ils ont longuement connu Geoffroy-le-Barbu et sans doute profité de sa faiblesse et de son éloignement. Ils redoutent la férule royale trop proche. Il faut négocier un accord entre le roi et ses futurs vassaux pour finaliser la cession³⁵.

Le roi adosse la basse vallée du Loing au comté de Melun et à la Beauce. Il accède directement au Sénonais acquis en 1055 par Château-Landon et Morêt. Piètre rassembleur de terres, le roi profite de ce gain domanial. Il constate toutefois la propension de ses concurrents princiers à privilégier l'homogénéité territoriale. En 1015, Sancerre a été échangé contre des droits sur la cité de Beauvais³⁶.

Le Val de Saône est le jeu de telles combinaisons. En Touraine la haute aristocratie est réinstallée au fur et à mesure des mouvements de frontière. Les grands partages successoraux tiennent compte des groupements possibles : le comté de Tonnerre va au comte de Nevers détenteur de l'Auxerrois voisin et celui de Bar-sur-Seine est confié au comte de Brienne. Il existe un monopoly territorial.

VII : L'AMOUR ROYAL POUR FLEURY ET LE HAUT- GATINAIS

Le roi Philippe Ier initie un échange territorial «gagnant-gagnant». Pour sa part, il veut protéger l'abbaye de Saint Benoît sur Loire qu'il chérit particulièrement. Il faut par conséquent pacifier un arrière pays hostile à la présence monastique. Cette contrée est le Haut-Gâtinais détenu par sa famille de Gilduin. Il nous semble acquérir ce pays par voie d'échange.

³⁵ Maurice Prou. *L'acquisition du Gâtinais par Philippe Ier*. SHA du Gâtinais, tome XVI, Fontainebleau, 1898, p.177 à 190.

³⁶ Bur, *op.cit.*, p.156. Roger, évêque de Beauvais de 998 à 1022, dernier chancelier d'Hugues Capet de 995 à 998 serait le frère d'Héloïse de Pithiviers et l'oncle maternel d'Odalric évêque d'Orléans en 1022 et d'Isembard de Nogent († 1028). Sa possession du Sancerrois conforte la dimension ligérienne de sa famille.

Comme dans le cas du Bas-Gâtinais il lui faut s'entendre avec l'aristocratie locale. Tandis que Jocelin de Courtenay accepte le nouveau maître, nous n'excluons pas qu'un autre lignage ait refusé cette nouvelle suzeraineté. Le roi rétablit à Lorris les conditions d'une vie économique sereine, à l'écart du parasitisme des fonctionnaires locaux. Son fils Louis VI les codifiera sous le nom de « coutumes de Lorris » et les généralisera en d'autres coins du domaine royal frappés par la même tare. Il parachèvera l'œuvre entamée en achetant au vicomte du Gâtinais vers 1115 Morêt, le Châtelier, Boësses, Yèvres-le-Châtel et Chambon³⁷. La gestion du nouveau Gâtinais est confiée à un prévôt unique installé à Château-Landon. Il servira fréquemment aux fils du roi à faire leur stage d'initiation administrative. Des familles de la vallée du Loing en profiteront pour se faire connaître des futurs souverains et gagner confiance et charges, tels les Clément (de Nemours) devenus maréchaux de France.

La famille de Courtenay profite des opportunités politiques pour se hausser dans la hiérarchie nobiliaire. En épousant Elisabeth de Montlhéry, Jocelin de Courtenay devient le beau-frère de nombreux seigneurs de la région (Bray-sur-Seine, Trainel, le vicomte de Sens, etc), mais aussi du sénéchal du royaume, à qui Philippe 1er ne refuse rien, pas même la main de son fils appelé à devenir roi (avec Lucienne de Montlhéry, fille du sénéchal).

L'amour de Philippe 1er pour son abbaye de Fleury est sans limite. Les moines le savent bien. Ils accepteront d'accueillir dans le chœur de l'abbatiale le corps du roi qui repoussa les frontières pour eux. Philippe 1° est l'unique capétien ayant délibérément choisi de ne pas être inhumé à Saint-Denis. Pour acquérir l'arrière pays de la célèbre abbaye, quel est le prix payé par le roi ?

VIII: LA CREATION DU COMTE DE JOIGNY :

Le comté de Joigny forme la lisière méridionale du comté de Sens entre le comté de Troyes (Saint-Florentin) et le Haut-Gâtinais. Il couvre une bande allant de Château-Renard à Briennon-l'Archevêque, et de Villevallier à Saint-Maurice-Thizouaille. Il est conçu pour former un tampon entre le domaine royal sénonais et le comté d'Auxerre. Le roi perd ainsi le contact avec le comté d'Auxerre, ses barons indépendants et le tuteur abusif qu'est le duc de Bourgogne.

Le titre comtal attribué à Joigny est une décision royale. Seul le souverain peut conférer cet honneur et une convention familiale est impuissante à le faire émerger. Cette capacité fait échec à l'hypothèse d'une origine successorale du comté. Nous devons à Yves Sassier cette remarque de droit public médiéval, à la suite du colloque de 1987. Cette condition juridique fait du roi le maître du jeu et le créateur du comté de Joigny.

³⁷ J.Devaux. *Origines Gâtinaises (suite et fin)*, p. 299 note 2.

Sous réserve d'un inventaire méthodique, il semble que l'échange territorial entre le Haut-Gâtinais et le Jovinien ait été réalisé sur la base du nombre pour nombre, et du type pour type. Forêt (d'Othe), bocage et confluence de rivière (l'Armançon, le Tholon, le Vrin avec l'Yonne) du Jovinien sont le reflet de la forêt (d'Orléans), du bocage et de la confluence de rivières (Le Vernisson, l'Ouanne et l'Huillard avec le Loing) du Haut-Gâtinais. Une soixantaine de paroisses auraient été cédées.

La volonté du roi de protéger l'abbaye et d'ériger un comté pour éloigner d'elle ses voisins hostiles ne serait rien sans l'accord du comte de Valois, suzerain du Haut-Gâtinais. Or Raoul de Valois ne peut rien refuser à son maître. Le premier personnage de la Cour ne bloquera pas la transaction. Il lui suffit de conserver sa suzeraineté sur le nouveau territoire concédé. Le comte de Valois perdra le contrôle du Haut-Gâtinais et obtiendra celui du comté de Joigny. Il aurait aussi obtenu une suzeraineté sur le lignage de Courtenay pour sa terre de Saint-Valérien (et de Fouchères) située dans le comté de Sens au midi de la voie de sens à Orléans. Par la suite, ce fief meut du comte de Champagne, successeur du comte de Troyes, lui même héritier du comte de Valois³⁸. A sa mort en 1074, au terme d'une guerre successorale, son gendre Thibaud de Blois († 1089/90) comte de Troyes, entrera en possession du comté de Bar-sur-Aube et de la suzeraineté sur le comté de Joigny.

IX : DU RESPECT POUR AUBRY DE TROIS FONTAINES :

En 1894 H.François Delaborde étudie scrupuleusement les actes des sires de Joinville³⁹. A cette occasion il dénie tout crédit à la généalogie d'un moine vivant aux portes de Joinville dans la deuxième moitié du XII^e siècle. Depuis lors ses conclusions ont été reprises par tous les auteurs, les contraignant à incorporer de force les comtes de Joigny à la lignée de Gilduin faute d'en faire des cadets des sires de Joinville⁴⁰. Raoul Glaber a connu le même sort : les historiens laïcards positivistes l'ont qualifié d'halluciné enviné parce qu'il croyait au démon ! Aubry de Trois Fontaines, passionné de généalogie, aurait été un inculte mélangeant l'identité des premiers personnages de son pays d'origine, ayant vécu du temps de ses parents : il aurait confondu Joigny et Joinville ! Ah ces moines enfermés depuis leur jeune âge derrière d'épais murs !

³⁸ *Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie, 1172-1361*, publiés par Auguste Longnon. Tome I^o, les fiefs. Paris, 1901, p.93, n°2478 : *Feoda magna (vers 1200-1201) dominus de Cortenaio tenet ad feodium ligium Sanctum Valerianum de domino Campanie.*

³⁹ *Jean de Joinville et les seigneurs de Joinville, suivi d'un catalogue de leurs actes*. Paris, 1894.

⁴⁰ Bur, *op.cit.*, p.145, 166 et tableau p.146 citant une Alix (sic) épouse de Geoffroi de Joigny (sic), fille (sic) de Renard de Sens († 997).

Connaissant l'extrême curiosité des moines pour le monde qui les entoure et leur remarquable sens de la durée, nous tenons l'écheveau généalogique d'Aubry de Trois Fontaines pour exact en ce qui concerne les liens entre les maisons de Joinville et de Joigny. A ce stade de l'exposé, nous ne considérerons que l'existence du premier comte, Geoffroy, fils d'Etienne de Joinville.

L'incarcération de Geoffroy de Joinville durant vingt-six années à la suite de sa défaite dans une guerre du Boulonnais est plausible⁴¹. Selon le peu fiable de la Chenaye des Bois, la famille de Joinville serait issue des comtes de Boulogne, ce qui peut expliquer la participation de Geoffroy de Joinville au conflit. Son absence de la documentation serait due à sa longue incarcération. Est-il sorti de prison à l'instigation du roi pour permettre l'échange territorial?

Trop âgé, Geoffroi de Joinville ne jouira guère de sa liberté retrouvée. Son unique acte jovinien est de confier les églises de Joigny aux moines de la Charité sur Loire en 1080. Il est allé chercher au loin l'encadrement chrétien de son chef lieu de comté, tournant le dos aux vieux sanctuaires urbains de Sens et d'Auxerre, dans le Val de Loire connu de la famille de Gilduin, chez un adversaire de Fleury. La même année, il fonde à Vaucouleurs un prieuré de Molesme⁴².

X : LES PREMIERES DECENNIES DU COMTE :

Peu de temps après sa libération Geoffroy de Joinville décède. Le règlement de sa succession permet de confier le comté de Joigny à son fils puîné Renard. En 1100 il figure parmi les souscripteurs d'une charte du comte de Troyes⁴³.

⁴¹ Incarcéré au plus tard en 1054 (compte tenu de la reprise de ses activités en 1080), Geoffroi de Joinville a peut-être été victime de la guerre survenue entre le roi et le duc de Normandie. En 1052 Guillaume d'Arques se rebelle contre son oncle le duc et s'enferme dans le château d'Arques (Michel de Boüard. *Guillaume-le-Conquérant*. Fayard, 1984, p.191). Au mois d'octobre 1053, une colonne de secours lui est adressée par le Roi mais ne l'empêche pas de capituler au début de l'année 1054 (p.193). En mars 1054, une armée française est anéantie à Mortemer-sur-Eaulne et de nombreux hommes sont faits prisonniers. Une trêve s'en suit permettant de libérer les prisonniers de Mortemer (p.205 et 206). Par contre les prisonniers d'Ardres sont expédiés chez le comte Eustache de Boulogne (p.194). Ce dernier était le beau-frère du roi d'Angleterre Edouard-le-Confesseur († 1066) (p.241). Il participera à la bataille d'Hastings en 1066 (p.323) où il sera gravement blessé (p.332).

⁴² Bur, *op.cit* . p.165.

⁴³ Le 21 octobre 1100, il assiste le comte Hugues de Troyes. Il suit le comte de Bar-sur-Seine et précède le comte de Ramerupt.

Il s'agit de l'unique fréquentation princière connue du comte de Joigny. Par la suite le comte de Joigny sera tenu pour premier pair du comté de Champagne. Sa vassalité est attachée au château de Saint-Florentin⁴⁴.

Deux actes montrent les familles de Courtenay et de Seignelay fréquentant les comtes de Joigny⁴⁵. Le vicomte de Joigny continue à assister *Alwalo* de Seignelay en 1106⁴⁶. Ils confirment que le nouveau comté forme un tampon entre le domaine royal et le comté d'Auxerre. Seignelay ne cesse de vouloir échapper à la tutelle auxerroise⁴⁷. Il est permis de soupçonner que le lignage est bien vu de la Couronne et que l'archevêque Daimbert serait un de ses membres. Des chevaliers de Seignelay ont disposé de terres à l'intérieur du domaine royal en bordure de la forêt comtale de Joigny⁴⁸.

Le comte de Joigny s'appuie sur un prévôt pour gérer son comté. Avec le temps, un second prévôt apparaît à Cézy⁴⁹. Cette paroisse pourrait jouer le rôle de douaire, la comtesse douairière ayant sa propre administration. Les comtés d'Auxerre et de Tonnerre connaîtront une pareille multiplication de prévôts au profit de douairières. Comme partout le prévôt reste longtemps en charge. Il assiste aux actes comtaux pour se tenir informé des variations du patrimoine de son maître.

Le patrimoine comtal mériterait un recensement spécifique. Les éléments économiques jouent un rôle essentiel : forêt d'Othe, pont de Joigny, droits de rivière. Ils ne sont pas répartis dans tout le comté. Les domaines agricoles semblent peu nombreux. L'essentiel des terres est au pouvoir de grands propriétaires et de chevaliers.

Le comte jugule la naissance de seigneuries dans son comté. Sur ce plan le Jovinien connaît une situation comparable à celle du domaine royal sénonais. Il faut présumer que l'administration du comte Renard II et du roi Philippe I[°] est parvenue à empêcher l'émergence de nouvelles seigneuries, et que de ce fait le comte Geoffroi a hérité d'une situation favorable sur le plan du droit public. La Champagne et l'Auxerrois connaissent une évolution radicalement différente au XI[°] siècle.

⁴⁴ *Documents relatifs au comté...*, p.10, n°276 : *de Sancto-Florentino* (vers 1172) : *Vicecomes Joviniaci: ligius post comitem Joviniaci et tres menses custodie apud Sanctum Florentinum. Idem, p.91: Feoda magna* (vers 1200-1201), n°2432, *comes de Joviniaco est homo ligius domini Campanie et tenet Joviniacum ab eo cum feodis appendentibus, et est ei castellum juratorum, et Cesy et Castrum Renardi cum omnibus feodis appenditibus et Feritatem Luperii. Idem, p.78, n°2167 : de feodo Sancti Florentini... Matheus de Tosquin, ligius propter comitem Joviniaci et tres menses custodie.*

⁴⁵ *Cartulaire de l'Yonne*, tome II, p.35, n°XXXIV. En 1080 *Gosselinus de Corteniaco, Wido de Siligniaco* sont présents à un acte passé à Cézy. Id., p.36, n°XXXV. En 1082 *Wido de Siligniaco*.

⁴⁶ Max.Quantin. *Une sentence de Guillaume I[°] comte de Nevers de l'an 1106*. BSSY, 1886, p.237.

⁴⁷ Sassier, *op.cit.*, p.104 à 106.

⁴⁸ Christian Maillard. *Villeneuve-sur-Yonne et son territoire des origines à 1328*. Villeneuve-sur-Yonne, 1983, p.87, n° V : Hélie de Seignelay fils de Gaubert possède des terres et des bois allant de Talouan jusqu'aux bois du comte de Joigny au delà de Dixmont en 1154. Id., p. 90, n° IX. Mabille, mère d'Hélie de Seignelay et sa soeur Dameth ont les mêmes terres en 1147.

⁴⁹ *Cartulaire de l'Yonne*, II, p.309, n°CCXC. Garin, fils du prévôt de Cézy en 1180.

Les grands propriétaires fréquentant le comté ne sont pas représentatifs de toutes les régions du comté. Seule la vallée du Tholon est bien représentée. Les vallées de l'Ouanne et du Vrin, le Brienonnais sont absents. L'influence comtale est inégale malgré le contrôle vassalique.

La frontière méridionale est rongée par la poussée du baronnage auxerrois. La famille de Toucy avance jusqu'à Saint-Maurice-le-Vieil, Mormont et Chichery. Itier de Toucy est à Chassy vers 1147⁵⁰. Elisabeth veuve d'Itier de Toucy dote des ermites proche de Saint-Maurice en 1170⁵¹. Dreux de Mello, son second époux, fonde le prieuré de Vieupou. en 1172⁵². L'enclave de la Ferté-Loupière forme une seigneurie dès 1080 s'étendant sur Senan et Villiers⁵³. Un château y emploie à son service le chevalier Seguin Morel entre 1142 et 1168⁵⁴. Le comte Etienne de Sancerre († 1190) occupe le pariage de Ponnissant aux environs en 1176⁵⁵. Marié en 1150 avec Aenor fille de Geoffroy de Donzy, il a du hériter les droits sur les confins occidentaux du nouveau comté de Joigny. Geoffroy de Donzy est présent à Château-Renard vers 1136⁵⁶.

Le basculement de la Champagne dans la guerre voulue par Thibaud le Grand contre Louis VI va définitivement ancrer le comté de Joigny dans la grande principauté à partir de 1110. L'incendie de Château Renard en 1132/1133⁵⁷ marquera chaque camp. Les comtes de Joigny perdront leurs contacts avec les sires de Courtenay et de Seignelay.

XI : LE VICOMTE DE JOIGNY :

L'existence d'un vicomte à Joigny est une particularité qui doit susciter une analyse. En principe un comte résidant sur place se dispense de mettre en place un vicomte. Depuis le milieu du règne de Robert II, la gestion domaniale repose partout sur des prévôts. Réinstitués par son petit fils le roi Philippe I[°] les vicomtes ne sont plus que des aristocrates ordinaires souvent associés à la perception de taxes sur le négoce. De ce fait, pourquoi existe-t-il un vicomte à Joigny?

Selon nous les vicomtes de Joigny sont issus du chevalier Gilduin assistant l'archevêque Gilduin en 1035 abandonnant des églises en lisière de forêt d'Orléans³⁰.

⁵⁰ *Cartulaire de l'Yonne*, I, p.149, n°CCLXVII.

⁵¹ *Cartulaire de l'Yonne*, II, p.229, n°CCXII. Elle a des revenus à Champlay.

⁵² *Cartulaire de l'Yonne*, II, p.242 et 243, n°CCXXVI.

⁵³ *Cartulaire de l'Yonne*, II, p.15, n°XII : *domini de Firmitate Nevelo et Herbertus Wifel*. Par la suite Gosbert Wifel fils dudit Herbert ratifie une charte en présence d'Hervé seigneur de La-Ferté en qui il est permis de suspecter un membre du lignage de Donzy.

⁵⁴ *Cartulaire de l'Yonne*, II, p.57, n°LII.

⁵⁵ *Cartulaire de l'Yonne*, II, p.277, n°CCLVIII.

⁵⁶ *Cartulaire de l'Yonne*, I, p.313, n°CLXXXV. *Gaufridus de Donziaco apud Castrum Rainardi*.

⁵⁷ Suger. *Vie de Louis VI le Gros* éditée et traduite par Henri Waquet. Paris, réed. 1964, p.272 et 273.

Le port d'un prénom identique et rare dès 1035 peut établir une parenté commune entre l'archevêque et le chevalier dans le courant du X^e siècle. Comme tout vassal il est en droit d'attendre assistance et protection de son seigneur. L'échange territorial impose à l'ancien suzerain des obligations vis à vis de ses vassaux, notamment celle du « relogement ».

Le poids féodal des vicomtes de Joigny est impressionnant. Leur patrimoine constitue deux pôles distincts :

- Le premier se situe au cœur du comté ; à Précy, Brion, la forêt de Guillens près de Cudot et aux portes du château de Joigny.

- Le second est à la lisière du diocèse (et comté ?) de Sens, autour de Rigny-le-Ferron et de la Vanne. Il s'étend jusqu'à la vallée de l'Armançon. Il comprend : Lailly, Molinons, les Sièges, Flacy, Armentières, Rigny, Cérilly, Séant, Vauvinard, Boeurs, Chailley et Crécy.

Le premier pôle est tenu en fief du comte de Joigny. Pour le second, le vicomte de Joigny est vassal du comte de Champagne, le fief mouvant du château de Saint-Florentin⁵⁸. Cette différence étonnante suggère une origine distincte de ces domaines.

XII: PERSPECTIVES D'EXPLORATION.

La réouverture du dossier traitant de l'origine du comté de Joigny est nécessaire. La tâche reste complexe. La simple datation de l'événement change totalement sa perspective. Nous préférons la situer entre 1055 et 1080, et non en 998 comme certains auteurs. La nouvelle réponse donne accès à une problématique insoupçonnée jusque là, beaucoup plus riche.

Les généalogies doivent être améliorées. Comment Gilduin a-t-il transmis ses droits à la famille de Joinville ? Gilduin appartient-il à une branche cadette des comtes d'Amiens ? Comme des indices le laissent supposer, la famille de Joinville procède-t-elle des comtes de Boulogne ? La guerre du Boulonnais a-t-elle été dénouée tardivement par le roi Philippe Ier ? Les droits de Gilduin sur Migennes en 1040 viennent-ils d'un héritage comtal antérieur ? Le stock de prénoms étrangers aux pays d'Yonne a-t-il sa source au-delà du Loing dans l'ouest du royaume ?

Les vicomtes de Joigny sont-ils des vassaux arrivés du Haut-Gâtinais et réinstallés dans leur nouveau comté ? Leurs droits sur la vallée de la Vanne ont-ils la même origine que ceux du cœur du comté ? Sont-ils parents de l'archevêque Gilduin ?

58 En 1548, Rigny-le-Ferron est dans la mouvance de Foissy et des Cléminois (Paul Grossin. *Pays d'Othe, au fil de la Vanne*. Rigny-le-Ferron, 1978, p.95)

La famille Lenfant signalée dans l'ouest du comté est-elle parente des évêques d'Orléans et de la famille de Broyes ? Serait-elle à l'origine de la famille de Saint-Verain ?

La montée en puissance des barons de Puisaye a-t-elle été voulue par le duc de Bourgogne pour affaiblir son neveu à partir de 1040 ? Leur infiltration vers le nord est-elle concomitante ? Est-ce une preuve de faiblesse du comte de Sens (avant 1055), du roi ou du comte de Joigny ?

Un dénombrement du patrimoine comtal jovinien est-il possible ? A-t-il une correspondance nombre pour nombre et type pour type avec le Gâtinais ?

L'inventaire des interrogations renvoie à des observations tirées du domaine royal sénonais et suppose de progresser dans la connaissance de la Puisaye et du Haut-Gâtinais du XI^e siècle.

XIII: REPOUSSER LES INVESTIGATIONS :

Cette étude manquerait son but si elle ne générât pas d'autres recherches. Nous venons d'évoquer une partie de la problématique ouverte. Mais l'ampleur de la remise en cause n'épargnera pas cet article. Il y avait matière à douter de l'opinion commune en 1987. Il existe une explication envisageable à une série d'évènements.

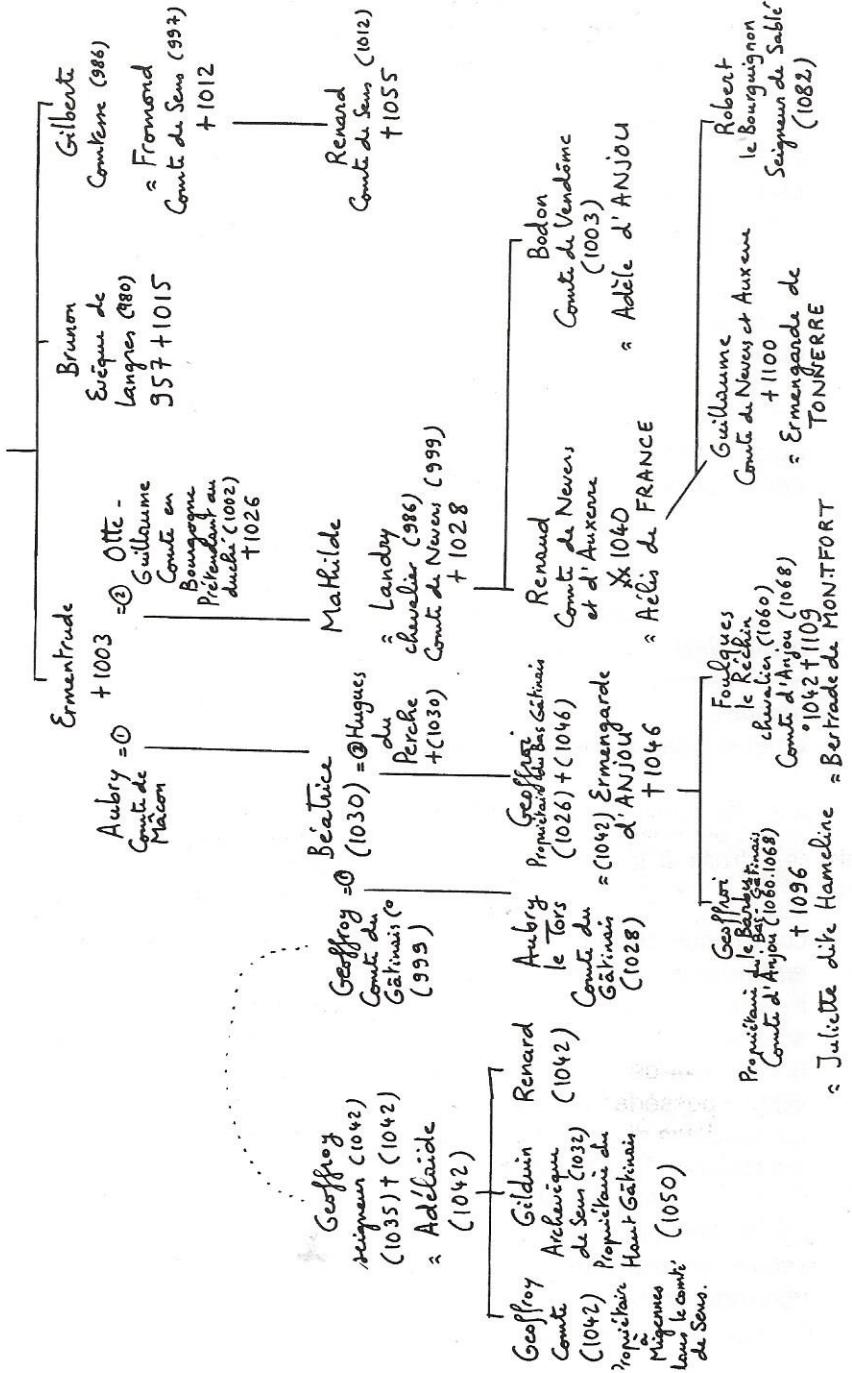
Les évolutions qui affectent le Jovinien sont commandées par d'autres contrées. L'histoire de ces régions, parfois affligée des même maux que celle du Sénonais, permet de combler le déficit d'explications de grande ampleur.

Après quatorze années d'investigations, nous sommes convaincus que la naissance du comté de Joigny est le fruit d'un échange territorial avec le Haut-Gâtinais et non pas d'un partage successoral. Cette hypothèse permet de relier entre eux des faits disponibles qui n'ont pas soulevé d'interrogations : Migennes appartient en 1042 au comté de Sens et non à celui de Joigny ; tous les biens de Renard II sont attribués au roi ; Gilduin possède des églises en lisière de forêt d'Orléans ; le comte de Valois a acquis des droits sur les châteaux paternels de Gilduin ; le comte de Valois est suzerain de Chalettes sur Loing ; etc...

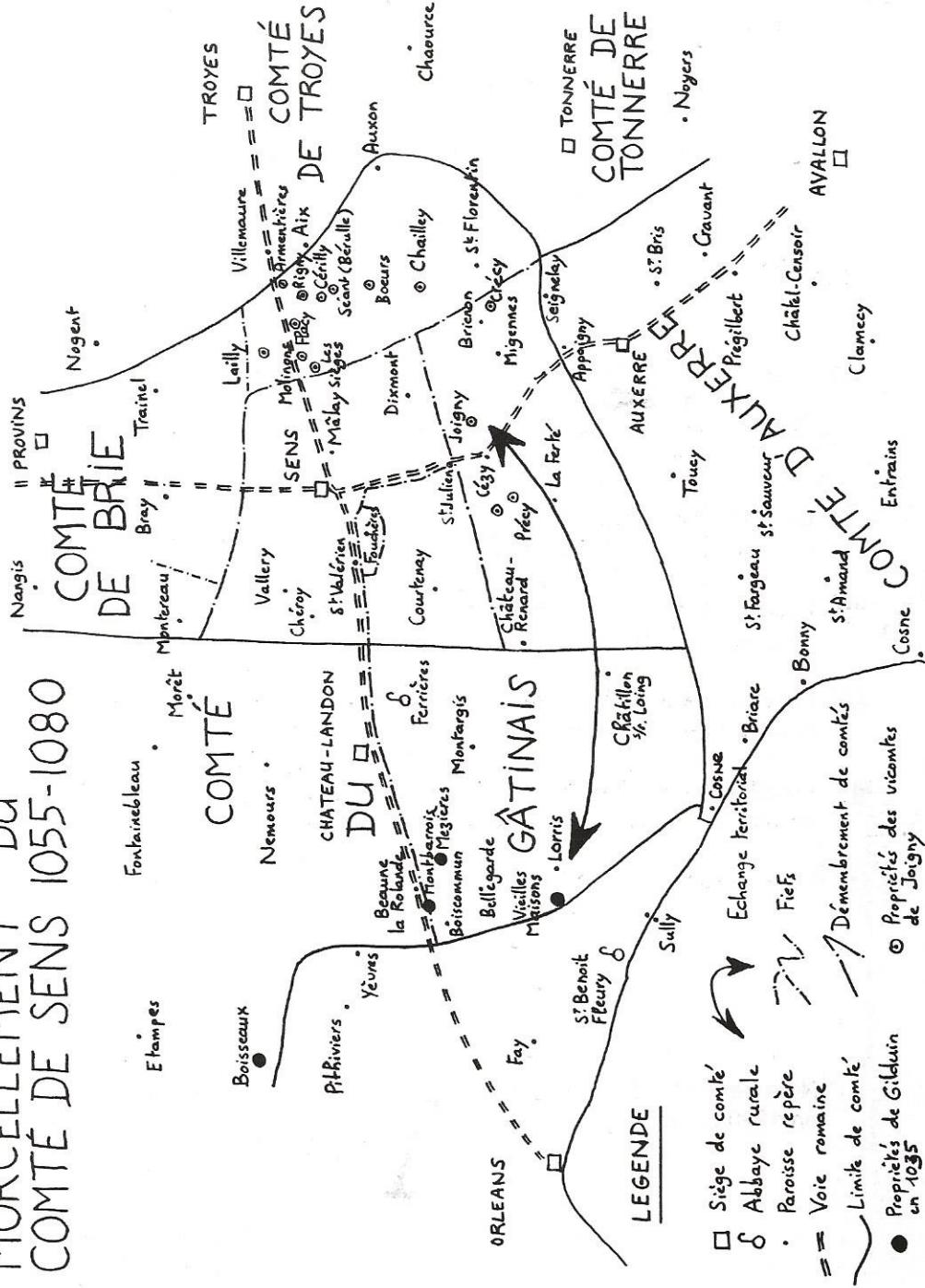
Aucune charte ou chronique oubliée ne vient miraculeusement étayer l'ensemble de ces conclusions. Légitimement on viendra tester la solidité de cette construction. et tenter de restaurer le tropisme. Au moins une interrogation sera née et ses enjeux établis.

ENVIRONNEMENT SUCCESSORAL DU DERNIER COMTE DU GÂTINAIIS

Renard de Roucy + 967 = Aubree de LORRAINE



MORCELLEMENT DU COMTÉ DE SENS 1055-1080

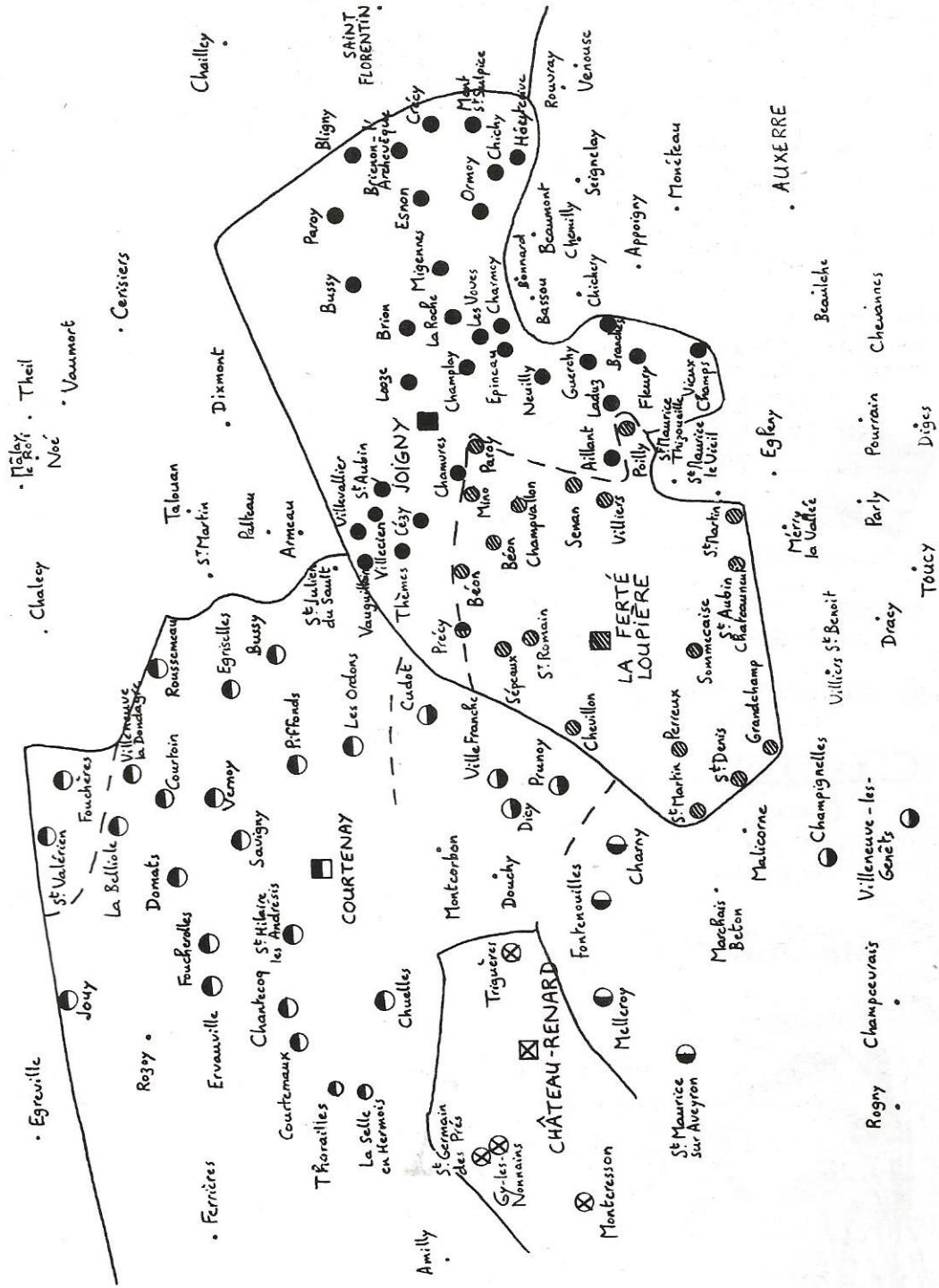


LE COMTE DE JOIGNY ET SES CHATELLENIES DE LA FERTE-LOUPIERE ET DE CHATEAU- RENARD

LEGENDE :

- Localité incluse dans l'aveu du comté de Joigny en 1394.
- Localité incluse dans l'aveu de la châtellenie de la Ferté-Loupière vassale du comté de Joigny en 1394.
- ⊗ Localité incluse dans la châtellenie de Château-Renard aux XVI^e et XVII^e siècles, autrefois dépendante du Comté de Joigny.
- ◐ Localité incluse à un titre quelconque (fief, pariage, tabellionage) dans la seigneurie et justice de Courtenay.
- ◑ Localité siège de fiefs ayant été possédés par la famille de Courtenay mouvant de Villeneuve-le-Roi dès le XIV^e siècle.
- Localité incluse dans la châtellenie de Montargis aux XVI^e et XVII^e siècles, autrefois dépendante de la seigneurie de Courtenay.
- Localité repère.

Nota bene : la châtellenie de Mâlay-le-Roi, rattachée au Comté de Joigny en 1320 ne figure pas sur ce plan.





Votre Boulanger - Pâtissier

J.F Houël

4, avenue Gambetta

89300 JOIGNY - Tél : 03 86 62 19 01

Spécialité : le pain bourguignon

Pour vos fêtes de famille, vos lunchs d'entreprise, votre mariage, ou simplement pour vous faire plaisir

..... pensez à :



J. LESTRELIN
Patissier
Chocolatier
Traiteur

11, avenue Gambetta 89300 JOIGNY
Tél : 03 86 62 22 28

Bourgogne

Vins de la Côte Saint Jacques

Appellation d'origine Contrôlée

ROUGE GRIS - BLANC

E.A.R.L. Domaine Alain VIGNOT Propriétaire - Récoltant

16, rue des Prés 89300 PAROY/THOLON

Tél : 03 86 91 03 06 - Fax : 03 86 91 09 37

Charcuterie -

SARL

03 86 63 12 91

CLOPIN

CEZY



Marché de Joigny le mercredi et samedi

PRODUITS DIÉTÉTIQUES & BIOLOGIQUES

NATUR' FORM'89

40 Avenue Gambetta JOIGNY 03 86 91 46 46

DES ORIGINES DU SEPULCRE DU CHRIST EN L'EGLISE SAINT-JEAN DE JOIGNY

Par E. ROBINEAU

Quand le visiteur pénètre dans l'église Saint-Jean, il est saisi par la luminosité qui baigne la nef et frappé d'admiration par sa voûte exceptionnelle, cependant que son regard est attiré par le collatéral Sud et le prestigieux sépulcre de marbre blanc.

L'histoire de ce sépulcre va donc vous être contée.

Dans le diocèse d'AMIENS, un petit village de Picardie: FOLLEVILLE, situé à 100 kms de Paris, est connu par son église Saint-Jacques du XIV^e siècle et sa chapelle Saint-Jean-Baptiste - qui en forme le chœur - construite par Jeanne de Poix de 1512 à 1519 selon le désir de son époux Raoul de Lannoy décédé en 1513, qui voulait être inhumé dans sa chapelle seigneuriale «assise sur la cour du château dudit lieu de FOLLEVILLE». C'est là que se trouvent le tombeau et les deux gisants de Raoul de Lannoy et de Jeanne de Poix; ils furent sculptés dans un marbre de Carrare, à Gênes en 1507, quand Raoul de Lannoy était gouverneur de cette ville. Au pied du gisant est gravée la signature d'Antoine Della Porta dit le Tamagnino (l'avorton!) et celle de son neveu Pace Gaggini; ce dernier avait, sans doute, accompagné l'oeuvre et dirigé la décoration de l'enfeu, en pierre du pays de la Faloise, où fut placé le tombeau.

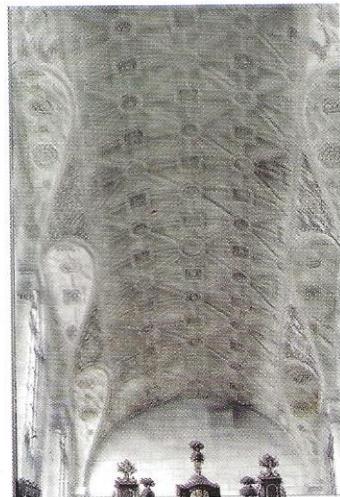
La chapelle avait été dessinée selon un schéma tripartite: à gauche deux enfeux qui abritent les tombeaux de Raoul de Lannoy, de François de Lannoy et de leurs épouses respectives, au centre celui du sépulcre et l'autel où était célébrée la messe pour le repos de l'âme des commanditaires, à droite une arcade semblable à celles des enfeux permet l'accès à la sacristie. Les donateurs avaient le souci de s'assurer une protection pour leur vie terrestre et de contribuer par leur offrande à leur salut éternel. Raoul de Lannoy, son épouse Jeanne et leur fils François étaient donc des mécènes.

Il faut savoir que le thème de l'ensevelissement du Christ était de plus en plus caractéristique de l'âge flamboyant dans de nombreuses provinces.

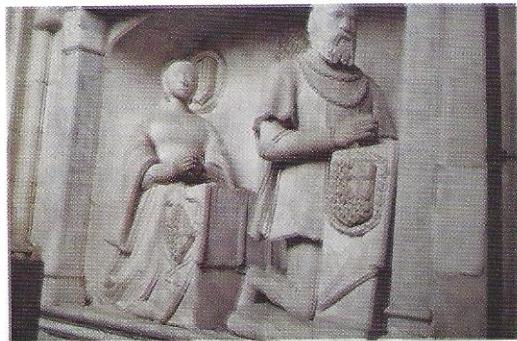
Qui était donc Raoul de Lannoy? Il était chambellan ordinaire des rois, successivement Louis XI, Louis XII et Charles VIII, lieutenant Général et Gouverneur du Duché de Gênes; il épouse Jeanne de Poix en 1478; leur fille Louise en 1509 épouse Philippe de Créquy; leur fils François et Marie de Hangest-Genlis ont un fils Louis qui épouse en 1544 Anne de la Vieville petite fille de Jacqueline de Griboval. De leur mariage naît Marie épouse d'Antoine de Silly en 1572; ils auront deux filles dont Marguerite de Silly qui épouse en 1604 Philippe Emmanuel de Gondi, comte de JOIGNY à qui



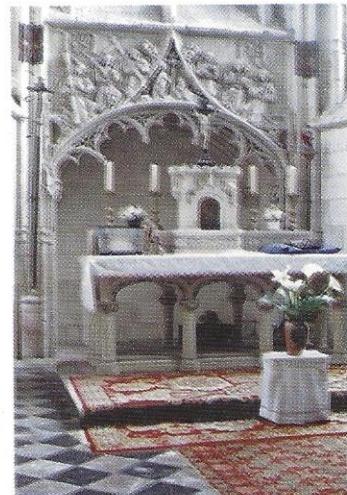
Gisants de Raoul de Lannoy et de Jeanne de Poix



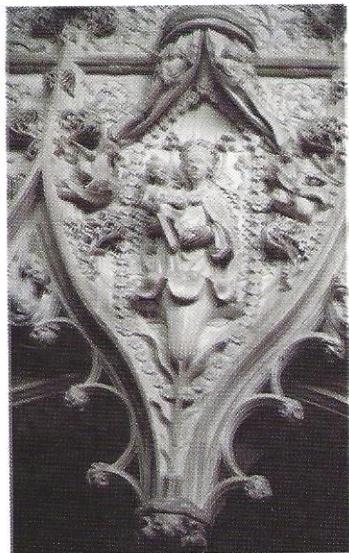
Voûte de Saint-Jean de Joigny



Tombeau de Francois de Lannoy
et de son épouse en orants



Fronton de l'enfeu du sépulcre



Détail de l'enfeu de Raoul de Lannoy



Eglise Saint-Jacques de Folleville

Henri IV donna les «estats de Général des Galères». Leur fils aîné Pierre de Gondi, Duc de Retz vendra FOLLEVILLE en 1634. Par cette généalogie le lecteur est éclairé sur les liens et le rapport qui existaient entre FOLLEVILLE et le Comté de JOIGNY.



Apparition du Christ jardinier à Marie Madeleine
(centre du fronton)



Trois anges porteurs des instruments de la passion
(partie droite du Fronton)



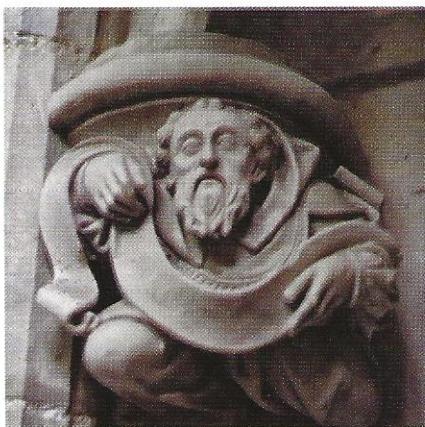
Trois anges porteurs des instruments de la passion
(partie gauche du Fronton)

Le 19 août 1634 le Duc de Retz héritier de Lannoy par sa mère a donc vendu à Charles de Séricourt les terres et seigneurie de FOLLEVILLE «à la réserve que le dict seigneur faict du sépulcre de marbre qui est derrière l'hostel de l'église dudit FOLLEVILLE avec quelques petits personnages de marbre qui sont à côté du tombeau de Messire Raoul de Lannoy» d'après le contrat de vente.

L'ENFEU central de l'église de Folleville, cette niche pratiquée dans le mur pour abriter le sépulcre est vide depuis 1634 mais le touriste peut en admirer le fronton formé d'une «grande arcade en anse de panier, surmontée d'une accolade de part et d'autre de laquelle sont sculptés en haut relief trois anges porteurs des instruments de la passion à droite (colonne - clous - croix) et trois autres à gauche portent la couronne d'épines, le fouet et la lance». Au centre, la partie triangulaire, entre l'arcade en anse de panier et cette accolade, est occupée par un petit bas relief qui représente l'apparition à Marie-Madeleine du Christ ressuscité sous les traits d'un jardinier (C. Debré «mise au tombeau dans le département de la Somme»).

Cet enfeu a 2 m.78 de largeur et 0 m.97 de profondeur. De part et d'autre de l'entrée de cette niche se faisant face des culs de lampe

de 26 cm de hauteur représentent deux visages d'hommes âgés accroupis qui tiennent devant eux une sorte de phylactère , l'un deux porte un grand chapeau. Dans le fond de l'enfeu deux autres personnages apparaissent, plus frustes.



Quittant désormais FOLLEVILLE en 1634 une magnifique retraite fut offerte au sépulcre à JOIGNY; il fut transporté dans l'enceinte du château des Gondi et y resta jusqu'en 1723, date à laquelle il fut donné à l'église Saint-Jean par Louis-Nicolas de Neuville de Villeroy; il avait hérité du comté de Joigny de la Duchesse de Lesdiguières fille et héritière de Pierre de Gondi; elle avait perdu son fils unique en 1703 et en 1716 à la mort de la Duchesse le comté échut à ses cousins.

Le monument fut placé dans la chapelle des fonts baptismaux sous le clocher de l'église, à gauche de l'entrée; en 1892 il fut transporté à son emplacement actuel dans le collatéral sud - le chanoine Chartraine en 1916, dans le bulletin archéologique de Paris démontra le cheminement de ce sépulcre -

Quant aux petits personnages ce sont trois angelots agenouillés aux visages d'enfants qui portent les écussons armoriés des familles de Crequy, Viefville et Griboval dont descendait Françoise Marguerite de Silly épouse de Philippe Emmanuel de Gondi. Ces statues font partie des objets d'art sacré de la municipalité de JOIGNY.

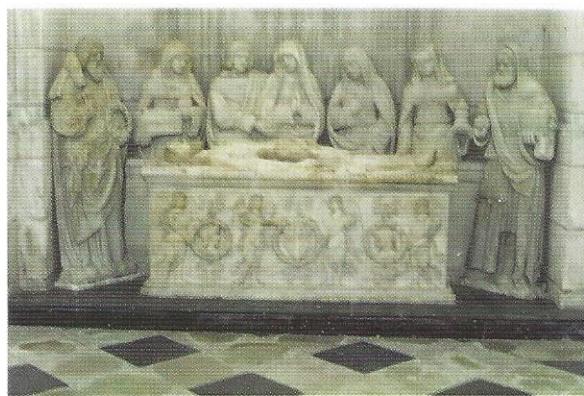
LE SEPULCRE

Le corps du Christ git sur un socle évoquant un tombeau dont la face antérieure est ornée de sculptures.

A droite et à gauche du tombeau Joseph d'Arimathie et Nicodème ne soutiennent pas le linceul, ce sont des spectateurs; derrière le gisant apparaissent de face, à mi-corps: la Vierge Marie et Jean au centre, les deux saintes femmes Marie-Salomé et Marie-Cléophas puis à l'extrême droite Marie-Madeleine.

Cet ensemble comprend huit pièces de marbre de Carrare très légèrement teinté, le gisant étant plus ambré. Les cinq statues de l'arrière-plan sont groupées à la française tandis que les deux ensevelisseurs sont présentés de biais, en pied, placés sur une mince margelle de dix cm de large.

L'ensemble est assez conventionnel, les personnages sont figés dans une position immobile de contemplation; le Christ a été déposé sur le sarcophage et les assistants vont procéder à l'onction.



Sépulcre de Joigny

JOSEPH D'ARIMATHIE (Marc 15.40.43.46 - Matthieu 60)

Homme riche d'une ancienne ville de Judée, membre notable du Conseil, acheta un linceul, descendit Jésus de la croix, l'enveloppa dans le linceul et déposa Jésus dans le tombeau qu'il s'était fait tailler pour lui même dans le roc. Il a ôté la couronne d'épines qu'il tient dans la main gauche , les clous dans la droite, sur ses épaules est posé, plié le linceul.

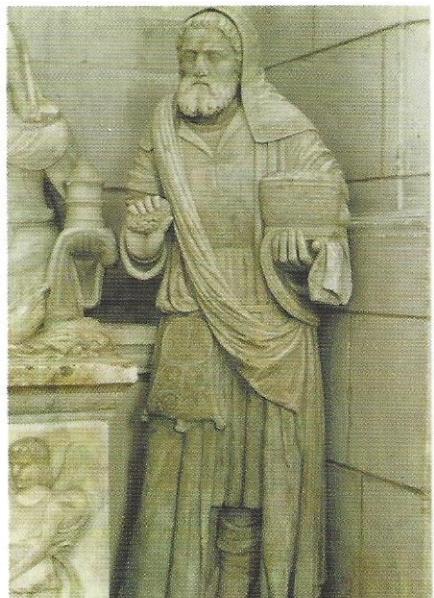


Joseph d'Arimathie

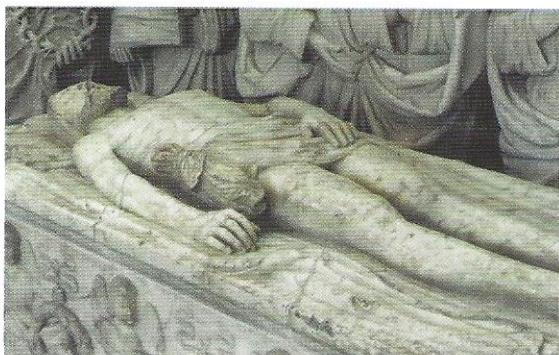
C'est un homme d'un mètre soixante dix, âgé, qui se tient debout près de la tête du Christ. Une longue barbe encadre le visage émacié, une abondante chevelure ondulée cerne son front et ses joues; une tunique aux manches bouffantes serrées aux poignets est légèrement ouverte, fermée par deux boutons, elle est ceinturée par une cordelière nouée qui retient une bourse ouvragée à trois cabochons; une longue cape aux amples plis descend jusqu'aux chaussures en pied d'ours, sa main gauche aux doigts effilés retient un des pans de sa cape. Son regard est lointain et peu expressif.

NICODEME

Debout près des pieds du gisant, à la droite du sépulcre c'est un notable juif, plus jeune, barbu; une sorte de coule brodée dont les pans retombent sur les épaules est bordée d'un galon à entrelacs et couvre une chevelure bouclée; un long manteau ouvert tombe jusqu'au bas de ses bottes en pied d'ours et laisse apparaître une tunique à revers fermée par trois doubles lacets; à la hauteur des hanches une ceinture tressée maintient une bourse à rabat en cuir repoussé ornée de rinceaux, d'églantines et de trois pompons; une longue pièce d'étoffe jetée sur l'épaule droite, s'enroule autour de son cou pour retomber sur l'avant bras gauche dont la main gauche tient la boîte à onguents alors que la droite presse une éponge. C'est un costume plus rustique. Son visage est triste avec une expression recueillie.



Nocodème



Le Christ

LE CHRIST

Joseph d'Arimathie et Nicodème encadrent le tombeau sur lequel repose LE CHRIST allongé sur une table de marbre de 2 m. 10 de long et de 0 m. 75 de large. Sa tête repose sur une serviette pliée, son visage n'exprime aucune souffrance, ses yeux sont clos: il est calme et serein. Il est étendu sur un suaire, sorte de drap; ses longs cheveux

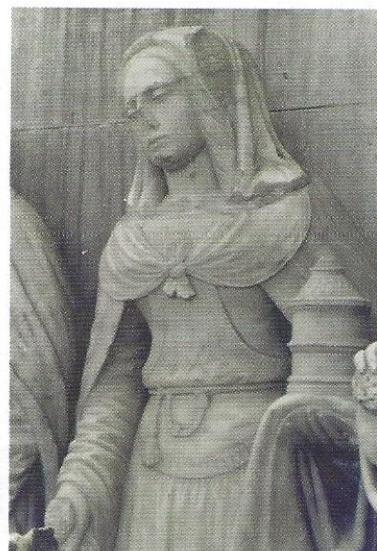
ondulés retombent de chaque côté de la tête jusqu'aux épaules, un collier de barbe courte et frisée encadre le bas de son visage impassible. Le bras droit est allongé le long du corps, un périzonium est noué à la ceinture, sa main gauche est posée sur ce pagne; on peut même distinguer le dessin des veines sur les mains, les genoux et les pieds; on retrouve les traces de clous aux pieds et aux mains ainsi que celle faite au flanc par la lance du soldat romain.

Il n'y a pas de mise en scène pathétique mais il régne une ambiance de recueillement avant l'ensevelissement.

MARIE-MADELEINE

Entre le sarcophage et le mur de l'église, de face cinq personnages dont, à l'extrême droite du tombeau, MARIE-MADELEINE; son visage aux yeux baissés se penche légèrement vers le Christ. De la main droite elle tient un linge, de la gauche, posé sur un pan de sa chape on aperçoit le vase au couvercle conique qui contient le parfum dont elle a oint les pieds de Jésus (chez Simon) et qu'elle essuya de sa longue chevelure; l'onction des pieds peut aussi évoquer le rite de l'embaumement pour la sépulture.

Ses cheveux sont serrés sous un bonnet à résille, orné d'une large broderie maintenant un fichu brodé qui recouvre ses épaules et dont les pointes sont nouées sur sa poitrine, tandis que de longues mèches ondulées se répandent sur sa cape et que des boucles roulées en spirale encadrent son visage. Cette cape laisse entrevoir le haut d'une chemise dissimulée sous une robe ajustée à plastron et empiècement aux bords arrondis bordés de broderies. L'ensemble des vêtements, d'époque Renaissance, reflète le goût et la sobre élégance de cette ancienne courtisane dont le regard exprime des sentiments d'une dignité émouvante empreinte de compassion.

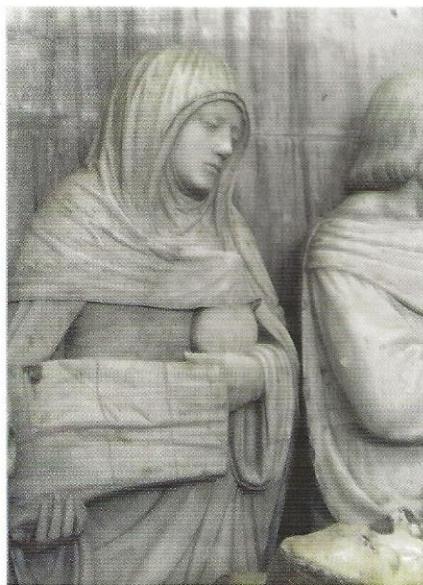


Marie-Madeleine

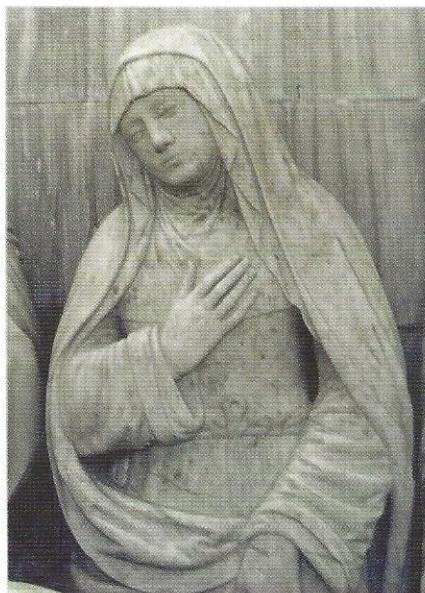
MARIE-JACOBI

A l'autre extrémité du tombeau, à la tête du gisant MARIE-JACOBI, épouse de Zébedée et mère de Saint-Jean l'Evangéliste, elle est à la droite de son fils. Elle porte un voile à guimpe qui cache sa chevelure et se drape autour de son cou, un autre voile, plus grand enserre ses épaules et sa cape ouverte laisse apparaître sa robe ajustée à amples manches à revers d'où émerge sa main gauche portant un flacon de parfum et d'aromates utilisés pour l'ensevelissement; sur son avant-bras droit un linge dont on distingue les plis, est retenu par sa main droite.

Elle apparaît grave et résignée, son fin visage assez inexpressif reflète une tristesse compassée.



Marie Jacobie



Marie Salomé

MARIE-SALOME

L'autre sainte femme, belle-soeur de Joseph, MARIE-SALOME, mère de Jacques le Mineur, est placée entre Marie-Madeleine et la Vierge. Un voile cache sa chevelure et son front, une guimpe masque sa poitrine tandis qu'une longue mante couvre une robe ajustée, ceinturée à la taille par une tresse. Elle a porté sur son coeur sa main droite aux longs doigts effilés; de la gauche, elle tient un pan de vêtement.

Elle semble très effacée mais elle est la seule qui fasse montrer d'affliction en attachant son regard grave et douloureux sur le gisant.

LA VIERGE

Enfin nous apercevons, presqu'au centre de la scène, le groupe solidaire de Saint-Jean et de la Vierge (large d'environ 90 cm.)



la Vierge et Saint-Jean

La tête de MARIE est couverte d'un voile, une guimpe encadre son visage et masque sa poitrine, une sorte d'ample péplum enveloppe toute sa personne et s'entrouvre pour laisser apparaître sa robe aux larges manches d'où sortent ses deux mains jointes.

Les yeux mi-clos, le regard légèrement oblique en direction de son fils, les traits impénétrables, traduisent un réalisme émouvant empreint d'une dignité douloureuse mais contenue.

Le mouvement des voiles de la Vierge et de Marie-Jacobi est semblable.

SAINT-JEAN

A droite de la Vierge, debout, légèrement en retrait, SAINT-JEAN lui soutient le bras droit tandis que son bras gauche lui enserre les épaules, sa main droite posée

affectueusement sur l'épaule gauche. Le jeune apôtre, au visage imberbe et triste, regarde d'un air affligé et recueilli «ce gisant bien aimé encore présent sur terre». Il est tête nue, ses cheveux ondulés tombent sur la nuque, une frange à la Louis XII barre son front; il est très sobrement vêtu d'une longue chlamyde retenue par deux boutons et dont un des pans est rejeté sur son épaule gauche à la manière d'une toge.

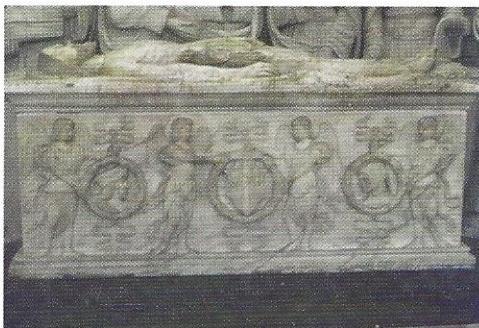
Il se dégage une expression de contemplation fervente, il règne une ambiance de retenue froide et discrète.

LE SOUBASSEMENT

Intéressons-nous au soubassement, c'est-à-dire à la face antérieure du tombeau.

Quatre anges ailés, en pied, sont vêtus de tuniques à manches courtes, ceinturées de rubans flottants; les hanches sont cachées par des voiles vaporeux.

Deux d'entre eux, aux deux extrémités, tiennent chacun une couronne de feuillage et de fruits «les chapeaux de triomphe» ou «chapel» (selon le Chanoine Chartrair) encadrant à gauche le profil d'un homme : Raoul de Lannoy, à droite celui d'une femme : Jeanne de Poix. Les deux personnages sont tournés l'un vers l'autre : ce sont les visages des deux commanditaires. A gauche le chambellan de trois rois, Lieutenant Général et Gouverneur du Duché de Gênes. Une toque couvre ses cheveux à frange qui retombent sur la nuque, une chaîne à lourdes mailles d'or, cadeau de Louis XI, entoure son cou au dessus d'un manteau au col fourré.



Soubassement du tombeau

A droite, son épouse Jeanne de Poix, porte une petite coiffe à revers, le chaperon des veuves, dont les pans retombent sur les épaules; une guimpe couvre sa poitrine. Leurs visages sont sérieux.

Au centre du panneau de marbre, deux autres anges ailés, soutiennent une couronne plus grande que les deux autres et qui contient une targe italienne ornée des instruments de la passion (échelle,

clous, lance, couronne d'épines, marteau, tenailles). Les quatre anges tiennent les trois médaillons par des cordelières enrubannées.



Médaillasson de Jeanne de Poix



Médaillasson de Raoul de Launoy

Nous sommes en présence d'une oeuvre qui n'a pas subi l'influence du gothique flamboyant, exubérant mais qui est empreinte de l'art italien de Donatello par exemple. Les personnages n'extériorisent pas des réactions émotionnelles mais expriment des sentiments où l'emportent la retenue, la dignité et même la froideur sur l'exaltation et le pathos de l'art flamand.



Targes et anges

LES SCULPTEURS

Demandons nous quels sont les sculpteurs du sépulcre de l'église Saint-Jean?

L'espace disponible dans l'enfeu

de FOLLEVILLE pour accueillir le sépulcre a été étudié au centimètre près. Le choeur de l'église a été construit à partir de cette mise au tombeau, sans doute entre 1519 et 1524 (1524 date de la consécration de l'église). Raoul de Lannoy à Gênes n'a pu faire sculpter que le marbre de son tombeau, situé à gauche du choeur.

Un disciple authentique de Michel Colombe, Jean de Rouen, est signalé sur différents chantiers à Gisors, à Rouen au mausolée de Georges d'Amboise, à Ecouen où la statue de la Vierge offre une grande ressemblance avec celle du sépulcre. A ses côtés intervient Mathieu Laignel à Rouen, à Amiens et à Folleville (au soubassement du tombeau de François de Lannoy), selon Jean Vallery-Radot: «*il s'ensuit que le sépulcre conservé à Joigny peut vraisemblablement être attribué à Laignel inspiré par l'œuvre de Tamagnino qu'il avait sous les yeux.*»

Les angelots de la face antérieure du sépulcre seraient «d'un style italianisant très marqué». Les blocs de marbre du sépulcre ont été apportés à l'état brut par bateau (sur la Méditerranée), par chaland (Rhône et Loire), par chariot à Folleville par une équipe en atelier; un artiste de l'école de Della Porta est sans doute venu en Picardie, peut-être son neveu secondé par des imagiers picards et peut-être lombards qui ont buriné des statues statiques et impassibles et non des personnages plus animés et expressifs. Les visages reflètent les mêmes sentiments de recueillement affligé, seuls Joseph d'Arimathie et Marie-Madeleine apparaissent plus vraisemblables et plus réels; ont-il été façonnés par d'autres imagiers venus de Touraine, influencés par Michel Colombe?

Les avis sont donc très partagés par manque de signature; il est possible de penser que l'on se trouve à une période de transition entre l'art traditionnel et l'italianisme.



Angelot porteur des armoiries
des CREQUI

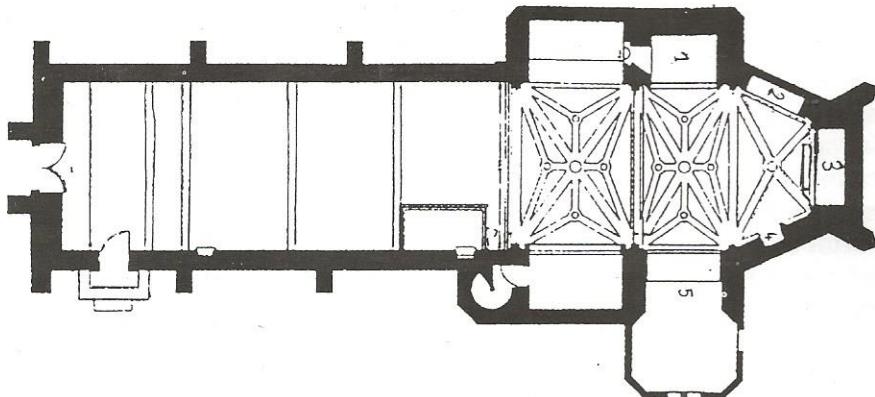


Angelot porteur des armoiries
des GRIBOVAL



Angelot porteur des armoiries
des VIEFVILLE

Plan de l'église actuelle de FOLLEVILLE



- 1 – Enfeu et Gisants de Raoul de LANNOY
et de Jeanne de POIX
- 2 – Enfeu et Priants de François de LANNOY
et de Marie de HANGEST
- 3 – Enfeu du SEPULCRE
et Maître-Autel
- 4 - Piscine
- 5 – Sacristie actuelle

BIBLIOGRAPHIE

- BAUDOIN (Jacques) - La sculpture flamboyante Normandie Ile de France (Ed. Créer Nonette)
- CHARTRAIRE (E.) - Le sépulcre de l'église Saint-Jean de Joigny - Bulletin archéologique 1916
- CORBINELLI (J.) - Histoire et généalogie de la maison des Gondi - J.B. Coignard Paris 1705
- DEBRIE (C.) - Les monuments sculptés du chœur de l'église de Folleville - Revue du Nord 1981
- DAVIER (E.L.) - Histoire de la ville et du Comté de Joigny 1723 - Librairie Tissier 1913
- LIMICHIN (P.) - Guide pour la visite de l'église de FOLLEVILLE (Petits Frères de la Mission)
- MEIGNEN et VUILLAUME - Joigny - SAEP Colmar
- MICHELIN (P.) - Folleville (mémoire de la Société des Antiquaires de Picardie)
- SOYEZ (E.) - Picardie historique et monumentale
- VALLERY-RADOT (J.) - Joigny - (Bulletin archéologique 1958)
- VORAGINE (J. de) - La légende dorée (Ed. du Seuil)